

## Code du travail : les réactions des syndicats après la rencontre avec Macron



Selon Philippe Martinez (CGT), "le calendrier a l'air d'avoir bougé". Pour Laurent Berger (CFDT), il est "juste impossible" de présenter une réforme d'ici l'été.

Ce mardi 23 mai, Emmanuel Macron a reçu les syndicats pour discuter des fameuses ordonnances sur le marché du travail qu'il promet depuis plusieurs mois. Le chef de l'Etat voudrait en effet présenter durant l'été un projet de loi d'habilitation pour pouvoir, grâce aux ordonnances, simplifier le droit du travail, décentraliser la négociation sociale en donnant plus de place aux accords majoritaires d'entreprises et de branches, et encadrer les décisions des prud'hommes.

### "Le calendrier a l'air d'avoir bougé"

Suite à cet entretien, le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, a déclaré aux journalistes qu'Emmanuel Macron aurait modifié son calendrier pour la réforme du droit du travail. "Le calendrier a l'air d'avoir bougé", a-t-il déclaré. Selon lui, le président de la République ne serait plus aussi pressé qu'auparavant. "J'ai cru comprendre que l'agenda rapide qui était prévu n'est pas aussi rapide que ce que j'avais pu comprendre, l'échéance de fin août et du 1er septembre l'air plus floue, mais, après, c'est lui qui décide."

#### [>>> À lire aussi : Les syndicats rongeront-ils l'os des ordonnances tendu par Macron?](#)

De son côté, Laurent Berger de la CFDT - qui a également rencontré Emmanuel Macron - a indiqué aux Échos avoir discuté "méthode plus que contenu". Selon lui, il est "juste impossible" de présenter une réforme d'ici l'été. Il "ne faut pas une méthode à la hussarde, pas de précipitation". "J'ai senti le président de la République à la fois déterminé à mettre en place ses réformes... mais aussi à l'écouter", a-t-il par ailleurs souligné.

#### [>>> À lire aussi : Mais pourquoi la loi travail fait-elle peur aux syndicats alors qu'elle est censée leur redonner du pouvoir ?](#)